

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Brumaire, an 1X.



TURQUIE.

De Constantinople, le 12 septembre (25 fructidor).

Depuis la mort de Kleber & le commandement de Menou, l'Egypte n'a essuyé aucune sorte de trouble ; les Français y jouissent d'une existence tranquille, & prêts à repousser par la force tout ce qui viendra les inquiéter. Le grand-visir, bien loin de penser à les attaquer, continué à rester dans son camp de Jaffa, & attend du tems & des circonstances quelque biais pour entrer en Egypte. Ce n'est certainement pas qu'il compte sur son armée, composée de très-peu de monde & de gens de mauvaise volonté. . . .

L'ambassadeur anglais a beau se donner toute sorte de mouvemens pour ranimer les efforts des Turcs contre les Français d'Egypte, il ne peut les faire sortir de l'apathie dans laquelle ils sont tombés. Je ne sais qui a imaginé la nouvelle répandue à Smyrne & ici, qu'une flotte anglaise de neuf vaisseaux de ligne avec dix mille hommes de débarquement alloit en Egypte ; de là l'échafaudage de toute sorte de combinaisons. La Porte en a été alarmée au point d'en demander des explications à l'ambassadeur d'Angleterre, qui a répondu n'en avoir ni avis, ni nouvelle. D'un autre côté, M. Smith, le ministre, l'affirme ; je n'en crois rien, & dans tous les cas, soyez sûr que les Turcs n'y étant pour rien, ce sera encore une expédition manquée.

Le gouvernement turc se trouve plus embarrassé que jamais avec Passwan-Oglou, qui rejette tous moyens de réconciliation, & je vois la guerre civile, dans la Romélie, prête à se rallumer. Il a déjà mis à contribution toutes les provinces voisines. Il a un grand parti ici, & malheureusement nous en voyons les effets par de fréquens incendies depuis huit jours.

Depuis hier l'escadre russe, sous les ordres de l'amiral Utschakoff, s'est approchée de notre ville ; elle est à l'ancre près de San-Stéphano, à deux lieues d'ici. Elle revient de Corfou & doit se rendre dans la mer Noire, aussitôt qu'elle aura fait des provisions, dont elle éprouve la plus grande disette.

Le correspondant & interprete russe Frankini est mort de la peste au camp du grand-visir. C'est lui qui fut l'interprete lors des négociations d'El-Arisch.

L'ambassade russe qui est ici a été augmentée d'un sujet, qui se nomme Peroroski.

ESPAGNE.

De l'isle de Léon, le 10 octobre (18 vendémiaire).

Les patrons pêcheurs, dont il a été question dans la lettre du 7, étoient au nombre de quatre. Leur déclaration porte que le 4, à la pointe du jour, ils étoient sortis du port de Sainte-Marie pour aller à la pêche ; que deux d'entre eux furent atteints dans l'après-midi par un brick de l'expédition anglaise, & retenus à son bord jusqu'au lendemain qu'ils

furent conduits au vaisseau amiral : que les deux autres furent pris, le 5 au matin, & amenés, l'un à un vaisseau ; l'autre à une frégate, & ensuite tous les deux au vaisseau amiral ; qu'on leur proposa de servir de pilotes, moyennant une forte rétribution, pour mettre l'armée navale dans la baie de Cadix ; mais qu'ils s'y refusèrent : qu'alors on les menaça de les pendre au bout des vergues, tout en leur laissant le choix ; qu'ils ne balancerent pas, & déclarèrent qu'ils préféreroient la mort de la main des ennemis, à l'opprobre d'être traîtres à leur souverain & à leur patrie : qu'après beaucoup de questions & de menaces inutiles, ils furent conduits au premier entrepont, & gardés par une sentinelle jusqu'à l'après-midi du 7, où on les congédia, après avoir payé à l'un d'eux quatre piastres fortes pour douze livres de poisson qu'il avoit dans sa barque, lorsqu'il fut arrêté. Les ordres étoient donnés pour que le débarquement s'effectuât dans la matinée du 7, à trois heures, entre la pointe de Candon & Regla. On avoit distribué des armes dans le vaisseau amiral à ceux qui devoient en débarquer. Tous les vaisseaux & frégates de guerre ont, à leur bord, un transport considérable de troupes. Après avoir mis à la voile, on retira les armes.

Le vent du sud-ouest diminua dans la matinée du 8 ; il s'en suivit un calme qui dura toute la journée ainsi que hier, avec un tems brumeux & la mer houleuse du sud-ouest ; d'où il est résulté que l'expédition n'a pas pu se tenir ralliée pendant ces deux jours. Les bâtimens les plus proches se sont tenus à cinq lieues ; il y en avoit plusieurs à neuf, & à différens aires de vent. Aujourd'hui le sud-ouest veut reprendre. L'expédition a suivi la bordée de la mer, & vers le soir, on n'en découvre qu'une frégate & un brick.

On a formé les lignes convenables pour empêcher que la baie ne puisse être forcée. Au surplus, dans le cas, (ce qui n'est pas à craindre) qu'on tentât de débarquer au sud de Cadix, on a placé au Puntal deux frégates qui flanqueroient l'approche à la porte de terre, & les chaloupes canonnières balayeroient toute la langue de terre qui divise les deux mers.

Le lieu de débarquement eût été, sans doute, celui que les patrons-pêcheurs ont déclaré avoir été désigné. Les mesures étoient prises pour les bien recevoir. Certes, ils ne s'attendoient pas aux forces que nous avons. Malgré l'affreuse calamité qui nous afflige, on regrette qu'ils n'aient pas débarqué : ce seroit autant d'ennemis de moins. Jamais punition n'eût été mieux appliquée.

SUEDE.

De Stockholm, le 7 octobre (15 vendémiaire).

S. M. vient de prononcer sur les mouvemens séditieux qui ont éclaté dans différentes villes du royaume ; environ quatre-vingt personnes ont passé aux verges ou sont punies

de détention ; d'autres avoient été condamnées à mort , comme auteurs de ces troubles ; mais eu égard à la naissance d'un prince & au couronnement de LL. MM. , la peine de mort a été convertie en une détention perpétuelle à Carlsrone, où ils travailleront dans la fonderie de la marine.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 16 octobre (20 vendémiaire).

On apprend dans ce moment que l'archiduc Charles a accepté le commandement en chef des armées, & qu'il viendra ici dans peu. L'impératrice vient de lui envoyer une aigrette superbe, enrichie de diamans d'une grande valeur. On dit ainsi que l'impératrice lui a fait remettre, par le porteur du diplôme de feld-maréchal, une superbe épée, richement garnie aussi de diamans. On prétend même que S. M. lui brode un uniforme de feld-maréchal.

L'archiduc Charles restera à l'armée d'Allemagne, & l'archiduc Jean commandera celle d'Italie ; il aura avec lui le général Mack comme quartier-maître-général.

Le 7 octobre, le baron de Thugat a envoyé un billet à chaque ambassadeur, pour le prévenir que S. M. ayant bien voulu accepter sa démission de la place de directeur du département des affaires étrangères, ils voudront bien, à l'avenir, s'adresser au comte Louis de Cobentzel.

Le comte de Galitschef, ambassadeur de Russie, est ici depuis trois jours.

Il se confirme que le prince Anersberg se rendra sous peu à la cour de Pétersbourg, en qualité de ministre extraordinaire, & le comte de Westphale comme ambassadeur. Ce dernier sera remplacé dans son poste de ministre près du cercle de Westphalie, par le comte de Woyrn.

On assure que le prince Estherazy est nommé ambassadeur à Berlin.

Leurs majestés sont allées aujourd'hui à Schonau, château appartenant au baron Braun, pour célébrer la fête de l'impératrice. Ce baron a fait de grands préparatifs pour recevoir leurs majestés.

L'insurrection hongroise sera organisée pour le 25 de ce mois. Une partie sera cantonnée en Autriche ; l'autre en Moravie ; un troisième corps se rendra dans la Croatie, sur les frontières d'Italie.

Le grand-duc Constantin, qui étoit dernièrement en Galicie, pour assister aux manœuvres qui y ont eu lieu, a commandé un corps autrichien.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 19 octobre (27 vendémiaire).

En considération de la maladie épidémique qui regne dans différens ports d'Espagne, notre magistrat vient de défendre l'entrée de l'Elbe à tous les bâtimens qui auroient été dans ces ports. Il a été ordonné de placer plusieurs bâtimens armés à l'embouchure de l'Elbe, pour veiller à l'exécution de cette mesure. Les contrevenans qui tenteroient de débarquer, seront punis de mort. Notre gouvernement a aussi invité ses co-états à l'embouchure de l'Elbe & du Weser, à faire des dispositions semblables.

D' Augsbourg, le 22 octobre (30 vendémiaire).

La cavalerie de l'armée autrichienne est presque toute entière en Bohême, & l'infanterie a pris des cantonnemens si étendus qu'ils vont jusqu'au-delà de Linz. Si les hostilités

viennent à recommencer dans quinze jours, il n'est guere possible que toutes ces troupes soient rendues à tems dans leurs postes respectifs. Il est aujourd'hui reconnu que l'on n'a pas besoin de dénoncer l'armistice à l'expiration des trente premiers jours ; & que les quarante-cinq jours fixés par la convention d'Hohenlinden, sont le terme absolu où les hostilités peuvent être reprises, à moins qu'il ne soit conclu une nouvelle prolongation d'armistice ; ce qui est très-vraisemblable.

L'archiduc Jean a assisté à l'exercice du tir au blanc, qui a lieu tous les ans au mois d'octobre, dans le Tyrol. Un grand nombre du tireurs & d'arquebusiers se trouvoient à cette espece de fête, qui a coûté au gouvernement 20 à 30 mille florins. On a remarqué que l'archiduc a parlé familièrement à la plupart des arquebusiers, & qu'ils ont fait éclater beaucoup d'enthousiasme à cette occasion.

Des lettres de Ratisbonne, de bonne source, confirment que l'électeur bavaro-palatin retire ses troupes de l'armée impériale, & qu'il va concentrer dans le Haut-palatinat la totalité de ses forces, qui consistent en 30 mille hommes environ.

De Manheim, le 24 octobre (2 brumaire).

On a fait courir le bruit depuis deux jours que la démolition de Philipsbourg avoit été suspendue ; mais on sait aujourd'hui le contraire. Cette opération se continue avec activité.

Les lettres d'Ulm disent qu'on a commencé les travaux pour la démolition des fortifications de cette ville, ainsi que des palissades. Les dragons de Munster, qui faisoient partie de la garnison de cette place, retournent dans leurs foyers ; ils ont passé à Francfort le 22 de ce mois.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 22 octobre (30 vendémiaire).

Les revenus de l'état, en y comprenant l'income-tax & les taxes votées chaque année en remplacement de celle sur les terres, se montent à 37,000,000 liv. sterl.

On espere qu'à la rentrée du parlement, les honorables membres rapporteront, chacun de leur pays, des renseignemens positifs sur la dernière récolte. Quoiqu'elle ait été assez avantageuse dans quelques endroits, comme dans les provinces du Midi, il est certain qu'en général elle n'a pas été bonne : cet objet, d'une si haute importance, est aussi celui qui occupe le plus les esprits dans ce moment.

Quoi qu'il en soit de l'abondance ou de la rareté de la récolte de cette année, il n'y a pas de doute que la cherté de la viande de boucherie, de la volaille, des œufs, du beurre, &c. ne contribue beaucoup à augmenter la consommation du pain. Les familles pauvres qui, dans les tems meilleurs, consommoient neuf livres de pain par semaine, en consomment maintenant jusqu'à onze & douze livres ; ce qui fait un tiers ou un quart de plus. Cette augmentation est immense en prenant les choses en masse, & peut être regardée comme une calamité.

Voici la liste des vaisseaux trouvés dans le port de la Vallette, lors de la capitulation du fort :

L'*Athénien*, vaisseau maltais, de 64 canons, propre à mettre en mer ; le *Dejo*, vaisseau maltais, de 64 canons, hors d'état de tenir la mer ; la *Carthaginoise*, frégate maltaise, hors d'état de tenir la mer ; deux vaisseaux marchands à réparer ; un brick prêt à mettre en mer, un chebec &

deux au
nieres à

Deux
des piec
des hon
chasseur
autres f
hommes
mais ce
tira un
hommes
an tua
état de
la mont
On instr
donné a
trentoien

Le pr
le citoy
merciale
fonction
jusqu'au
ministre p

— M
à Paris
barrière
maison

Les
presque
autrichien

— H
soir, M
tiaire c
légation
roi.

M. l
France
sa patri
& qu'elle

M. F
aura, c

— L
Paris, c
tentiain
français

— E
28 vend
a nomm
les citoy
Paré ; F

— O
les tribu
de rece
de barr

— L
Tribuna

deux autres petits vaisseaux ; cinq ou six chaloupes canonnières à réparer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Laval, le 30 vendémiaire.

Deux citoyens de cette commune chassant, le 26, dans des pièces de terre autour de la ville, furent insultés par des hommes & des femmes qui y travailloient. L'un des chasseurs renversé d'un coup de bêche, par une femme, les autres femmes continuoient de le frapper, tandis que les hommes cherchoient à s'emparer du fusil de son camarade ; mais celui-ci voyant le traitement qu'on faisoit à son ami, tira un premier coup de fusil, & blessa à la cuisse un des hommes qui le serroient de trop près ; d'un second coup, il en tua un autre qui venoit se précipiter sur lui. Dans cet état de choses, les assaillans purent la fuite. Ils ont emporté la montre de celui que les femmes avoient d'abord terrassé. On instruit le procès : le commandant du département a ordonné aux gendarmes de désarmer tous ceux qu'ils rencontreroient chassant.

De Paris, le 7 brumaire.

Le premier consul a nommé, par arrêté du 4 brumaire, le citoyen Pichon, commissaire-général des relations commerciales de la république à Philadelphie. Il réunira à ses fonctions, celles de chargé d'affaires près les Etats-Unis, jusqu'au moment de la nomination & de l'arrivée d'un ministre plénipotentiaire.

M. de Cobenzel est arrivé hier à neuf heures du soir à Paris ; il a trouvé des escortes sur toute la route, & à la barrière une garde d'honneur qui l'a accompagné jusqu'à la maison qu'il occupe rue d'Anjou.

Les citoyens Joseph Bonaparte & Laforêt y sont arrivés presque en même tems ; ils avoient rencontré le négociateur autrichien à Bar-sur-Ornain.

Hier, est aussi arrivé à Paris, sur les cinq heures du soir, M. le marquis de Lucchesini, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, avec son secrétaire de légation, M. Lombard, frère du secrétaire particulier du roi.

M. le baron de Sandoz, qui est ministre de Prusse en France depuis six ans, va prendre les eaux à Neufchâtel, sa patrie, en vertu du congé qu'il avoit sollicité de sa cour, & qu'elle lui avoit accordé.

M. Roux, conseiller de la légation prussienne à Paris, aura, dit-on, le titre de chargé d'affaires.

Le citoyen Schimmelpenninck est aussi de retour à Paris, où il va reprendre ses fonctions de ministre plénipotentiaire de la république batave auprès de la république française.

En exécution de l'article IX de l'arrêté des consuls du 28 vendémiaire, relatif aux émigrés, le ministre de la justice a nommé membres de la commission qui doit s'en occuper, les citoyens Leyris, Bartholio, Jouenne, Tiron, Derehé, Paré, Rehaut-Fleury, Lidonne & Roucher.

On assure que dans la séance secrète du 2 brumaire, les tribuns ont décidé que la constitution ne permettoit pas de recevoir l'institut, attendu que le tribunal n'avoit pas de barre & ne recevoit point de pétitionnaires.

Les marchands établis sous les voûtes du palais du Tribunal, ont reçu, le 6 de ce mois, congé pour le 20, &

se plaignent d'être pris de trop court. Si leurs plaintes sont raisonnables, les inspecteurs de la salle sont trop justes pour n'y pas faire droit.

Un arrêté du préfet de police, en date du 7 brumaire, révoque tous les permis de port d'armes accordés jusqu'à ce jour, & prescrit à tout citoyen qui voudra jouir de cet avantage, de se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation.

Le général Mathieu Dumas, chef de l'état-major des Grisons, est à Paris depuis plusieurs jours.

Le général Servan est également ici ; & quelques personnes le désignent comme devant être ministre de la guerre à la place du général Berthier, dont elles présument le refus.

Le présent que le premier consul envoie à la reine d'Espagne, consiste en douze robes magnifiques de diverses étoffes richement brodées, mais sur-tout en mousselines & dentelles, dont la richesse, l'élégance & la beauté surpassent tout ce qu'on a vu dans ce genre, & font le plus grand honneur au goût & au talent du cit. Leroi & de M^{me}. Minette, qui en ont dirigé le choix & le travail.

On prépare de plus dans la manufacture de Versailles une superbe armure complète, destinée à S. M. C.

Les deux discours prononcés dans l'assemblée générale des actionnaires de la banque de France, tenue le 25 vendémiaire dernier, l'un par le président, l'autre par un des censeurs, viennent d'être rendus publics par la voie de l'impression, & nous ont paru faits pour inspirer la plus haute confiance dans les principes & les succès de ce nouvel établissement. Quelle confiance en effet ne prendront pas les capitalistes dans un établissement dont les opérations ont produit au bout de sept mois & vingt-quatre jours un dividende de cinq pour cent, ou 50 francs par actions ; plus quatre & demi, ou quarante-cinq francs, dont la somme toujours réputée propriété des actionnaires, est mise en réserve pour des tems moins prospères, ce qui annonce à la fois la prudence des administrateurs & la sûreté des actionnaires.

Le sénateur Creuzé-Latouche vient de mourir. Il avoit été membre de l'assemblée constituante, de la convention & du corps législatif. Il étoit aussi membre de l'institut national. C'étoit un esprit sage & éclairé ; il étoit particulièrement versé dans la science de l'économie publique. Il s'opposa à la loi du *maximum* dans la convention, & y professa toujours le respect de la liberté & de la propriété ; ce qui étoit alors une preuve de courage autant que de lumières. Deux événemens récents l'avoient vivement frappé & ont contribué à sa mort ; savoir, celle du citoyen Gilbert, son ami de vingt ans, & l'enlèvement de son collègue Clément-de-Ris. Il est mort à l'âge de 45 ans, laissant une veuve & deux filles inconsolables.

Les pauvres viennent de perdre un des hommes les plus occupés de soulager leur misère, dans la personne du citoyen Béthune-Charost, mort, le 5 de ce mois, dans sa maison, à Paris. Il étoit maire du 10^e. arrondissement : il avoit été renfermé à la Force pendant la terreur, avoit vu son fils conduit à l'échafaud, & avoit été sur le point d'y être conduit lui-même.

Le citoyen Dubois (des Vosges), conseiller d'état & nouveau préfet de la Gironde, est arrivé le 2 brumaire à Bordeaux.

— La diligence de Toulouse à Bordeaux a été arrêtée, dans la nuit du 27 au 28 vendémiaire, à deux lieues de la première de ces deux villes, par sept hommes masqués, qui ont pris 5 à 6,000 fr. qu'elle contenoit, & délivré un *laissez-passer* au conducteur.

— Le conseil de revision de la 22^e. division militaire, séant à Angers, a confirmé, le 2 brumaire, le jugement du conseil de guerre tenu au Mans le 10 vendémiaire, lequel condamnoit à mort le nommé Jacques Vivier dit *Passe-Partout*, natif de Dœmfront, & Michel Rocher dit *la Rose*, journalier, arrêtés armés & à cocarde blanche, &c. . . .

— Le journal imprimé à Lyon, sous le titre de *Conservateur de la Santé*, attribuée à la danse, telle qu'on se la permet dans les grandes villes, les pulmonies qui font tant de ravages parmi les femmes. . . « Jeunes & charmantes femmes, fuyez les bals d'hiver. L'air que vous y respirez n'est pas de l'air, c'est du poison, c'est la mort. Vous seriez effrayées, si je faisais ici l'énumération de toutes les victimes des bals d'hiver & de la mode ».

— L'individu dont nous avons annoncé l'arrestation à Rouen, est un nommé Rioust, ex-chanoine de Nevers, marié à une dame de * * *, prévenu de complicité avec les Arena, les Cérachi, &c. . . & d'avoir de plus écrit des pamphlets séditieux. Il a été transféré au Temple.

— Quelques journaux bataves assurent que le gouvernement français a vu de fort mauvais œil l'entreprise du général Jeanuet sur l'isle de Curaçao, & a promis de donner à celui de la Haye la satisfaction qu'il demanderoit.

— Les individus bataves, arrêtés, il y a deux ans, à la Haye, comme chefs ou complices d'un parti trop révolutionnaire, viennent d'être jugés & condamnés, les uns à une détention de cinq ans, les autres à un exil perpétuel. On croit que le gouvernement mitigera la sentence du tribunal.

— Il y a faute dans la traduction d'une des lettres de D. Thomas de Morla, que nous avons imprimée littéralement, d'après le journal officiel.

« VV. EE. doivent se tenir pour averties, fait-on dire » au commandant espagnol, de me faire des propositions plus convenables, si c'est leur intention qu'elles soient acceptées. . . » Il y a littéralement dans le texte :

VV. EE. doivent se tenir pour averties que si elles tentent d'exécuter leur projet, elles auront sujet de m'écrire avec plus de dignité.

Cette version rend au général espagnol la dignité que la première sembloit compromettre.

— Thomas Garfield, accusé d'avoir bu à la santé de Bonaparte, & d'avoir souhaité qu'il vint mettre les Anglais aussi bas que le dessous d'une table sur laquelle il posoit son verre, a été acquitté aux dernières sessions de Portsmouth, attendu que ses paroles n'étoient pas assez probantes, & que l'accusation n'étoit pas faite dans les règles. La cour se contenta de réprimander l'accusé pour sa mauvaise conduite.

— Les dernières lettres de Copenhague annoncent que la poste a entièrement cessé à Tanger.

VARIÉTÉS.

La géographie a beaucoup acquis depuis vingt ans, en s'emparant pour ainsi dire, de toutes les connoissances qui l'avoisinent & qui lui conviennent, telles que l'histoire naturelle, le commerce, l'agriculture, la statistique, &c. Une bonne géographie est un excellent voyage autour du monde, dans le cours duquel un jeune homme, sans sortir de sa chambre, peut étudier le caractère des peuples, leurs mœurs, leurs loix, leurs possessions respectives, leurs relations politiques & commerciales.

Paroi les livres élémentaires qui traitent de la géographie, celui de Nicole de la Croix avoit obtenu & mérité les suffrages du public. Les Anglais eux-mêmes en ont reconnu le mérite, puisque le géographe Guthrie a puisé abondamment dans cette source. Mais il y a plus de cinquante ans qu'il est composé. Depuis ce tems, quelles richesses nous avons acquises en statistique ! De combien de changements nous avons été témoins en politique ! Il étoit donc nécessaire de travailler à une nouvelle édition d'un livre si nécessaire, & d'y refondre les relations plus exactes des voyageurs, les découvertes des navigateurs, les partages & les divisions modernes des états & des territoires. C'est ce que vient de faire le citoyen Victor Comeiras, qui, pour ne rien oublier de ce qui pouvoit augmenter l'intérêt de son ouvrage, l'a enrichi d'une notice des mesures itinéraires de tous les pays, du cours de tous les grands fleuves, des chaînes de toutes les hautes montagnes, &c. (1).

« C'est en marchant sur les traces de Nicole de la Croix, dit-il avec autant d'adresse que de modestie, que nous avons rassemblé les matériaux dispersés qui ont servi à faire les réparations du bel édifice qu'il a construit. La destinée de ces sortes d'ouvrages est de solliciter sans cesse de nouvelles corrections, & semblables à l'esprit humain, de tendre toujours à la perfection, sans jamais pouvoir l'atteindre ».

Nous avons remarqué, en le parcourant, quelques fautes typographiques, sans doute, qu'il est facile de faire disparaître à la main. Les villes de Bruxelles & d'Avignon, par exemple, sont portées dans le tableau des villes étrangères & dans celui des villes de France, avec cette différence que dans celui-ci on donne à Bruxelles une population de 80,000 âmes, & seulement 50,000 dans celui-là.

On dit, en parlant de Saumur, que cette ville a un pont de bois, lorsqu'elle a deux beaux ponts de pierre, dont l'un, sur la Loire, est un des premiers qui aient été construits avec assez de hardiesse & de légèreté pour servir de modèle à ceux de Tours & de Neuilly.

On donne à Paris 40,000 maisons & 640,000 habitans. Il y a ici double erreur, en plus dans les maisons & en moins dans la population ; mais ce n'est pas là ce qui fait l'objet de notre remarque. Nous remarquons qu'à l'article *département de la Seine*, on lit : « C'est le moins considérable de tous, quant à l'étendue, il n'a d'importance que par la grande population de Paris, qui en forme plus des trois quarts ». Je vois par un tableau de la population des départemens que celui de la Seine n'a que 753,422 habitans ; ce qui, comparé à 640,000 habitans qui forment la population de Paris, n'est qu'un septième, & non pas un quart de plus.

Il sera facile, mais il est nécessaire, de faire disparaître ces taches légères, & quelques autres, si l'on veut rendre classique le livre où elles se trouvent. On ne sauroit être trop exact, trop minutieux même dans les ouvrages élémentaires ; le desir que nous avons que celui-ci obtienne le succès qu'il mérite, nous a déterminés à faire ce petit nombre d'observations critiques.

Bourse du 7 brumaire.

Rente provis., 25 fr. 25 c. — Tiers consol., 56 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 69 c. — Bons d'arrérage, 87 f. 00 c. — Bons pour l'an 8, 92 fr. 50 cent. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 80 fr. 00 c.

Recherches et découvertes sur la nature du fluide nerveux ; par Guillaume Lefevre ; vol. in-12. Prix, 1 fr. 25 & 60 cent. franc de port. A Paris, chez Amand Koenig, quai des Augustins, n^o. 18.

Le Potager, essai didactique, par J. B. Lalanne. Prix, 60 cent. & 75 cent., franc de port. A Paris, chez les marchands de nouveautés.

(1) Cet ouvrage, en deux volumes, se trouve chez Warée, quai des Augustins, n^o. 20, & chez Piquet, palais du Tribunal, galeries de bois, n^o. 254.